

Etat au 01.03.2022

FAQ / Questions fréquemment posées

QUESTIONS RELATIVES À L'ENREGISTREMENT D'UN FILM	2
1. Pourquoi dois-je enregistrer mon film chez SWISS FILMS ?	2
2. Qui peut enregistrer son film chez SWISS FILMS ?	2
3. A quel stade de la production dois-je enregistrer mon film sur Swiss Films Portal ? 2	
4. Pourquoi les données de mon film ne sont pas encore disponibles sur le site de SWISS FILMS ?	2
5. Est-ce que je peux interrompre l'enregistrement du film et le reprendre à un stade ultérieur ?	2
6. Je rencontre un problème lors du login – que puis-je faire ?	2
7. Comment les données enregistrées du film sont-elles utilisées ?	3
8. Quelles sont les indications d'adresse qui sont protégées/publiées ?	3
9. Qu'est-ce qu'un numéro ISAN et dans quel but est-il utilisé ?	3
10. Dois-je donner des indications quant au financement du film ?	4
11. Dans quel but les copies de visionnement sont-elles utilisées? Quel format les copies de visionnement doivent-elles avoir ?	4

QUESTIONS RELATIVES À L'ENREGISTREMENT D'UN FILM

1. Pourquoi dois-je enregistrer mon film chez SWISS FILMS ?

Sans enregistrement du film, SWISS FILMS n'est pas en mesure d'offrir des mesures de conseil et de soutien. Les informations seront publiées en ligne et en trois langues sur www.swissfilms.ch et forment la base des activités de promotion et de communication de SWISS FILMS.

2. Qui peut enregistrer son film chez SWISS FILMS ?

Les ayants droits des films suisses ou des coproductions internationales officiellement reconnues de l'OFC peuvent enregistrer leur film sur le [Swiss Films Portal](#). Informations sur la définition de film suisse, reconnaissance de coproduction officielle, vous trouvez sous <http://www.bak.admin.ch/film> > informations juridiques.

3. A quel stade de la production dois-je enregistrer mon film sur Swiss Films Portal ?

Le plus tôt est le mieux. SWISS FILMS conseille aux détentrices et détenteurs de droits d'enregistrer leurs films déjà au cours de leur production. Ainsi, SWISS FILMS peut aborder à un stade précoce la planification de la promotion du film en question. Toutes les données seront traitées confidentiellement de la part de SWISS FILMS jusqu'à la validation des détentrices et détenteurs de droits.

4. Pourquoi les données de mon film ne sont pas encore disponibles sur le site de SWISS FILMS ?

- a) Assurez-vous, que vous avez cliqué sur *Save & Send Data to SWISS FILMS* dans le menu « *Film* »
- b) Avant de les mettre en ligne, les données enregistrés de votre film doivent être validé par SWISS FILMS, cela peut prendre du temps.

5. Est-ce que je peux interrompre l'enregistrement du film et le reprendre à un stade ultérieur ?

Oui. Les détentrices et détenteurs de droits reçoivent un login personnalisé. L'enregistrement du film peut ainsi être interrompu en tout temps (log out) et repris à un stade ultérieur (login).

6. Je rencontre un problème lors du login – que puis-je faire ?

Selon la version du browser, des problèmes lors du login peuvent apparaître. Dans ce cas, nous vous prions de bien vouloir observer les indications suivantes :

- a) Assurez-vous que vous utilisez bien la dernière version de votre browser. Nous vous conseillons de travailler de préférence avec Mozilla Firefox ou Google Chrome.
- b) Effacez les cookies et videz la cache de votre browser internet et faites attention au fait que la fonction de browser «accepter les cookies» soit activée.
<https://vider-mon-cache.fr/windows.html>

- c) Dans le fichier «protection des données», ne pas régler le degré de configuration pas plus haut que «moyen».
- d) Fermez tous les programmes et faites redémarrer votre ordinateur. Essayer à nouveau le login.
- e) Le login ne fonctionne toujours pas: contactez SWISS FILMS – portal@swissfilms.ch, ou tél. 043 211 40 50

7. Comment les données enregistrées du film sont-elles utilisées ?

SWISS FILMS a reçu le mandat de l'OFC de documenter le cinéma suisse actuel. SWISS FILMS traite systématiquement les données relatives à l'ensemble des films enregistrés en trois langues nationales et les publie – dès que les détentrices et détenteurs de droits lui en donnent l'autorisation – sur www.swissfilms.ch.

Après l'aval des données relatives au film, la détentrice ou le détenteur des droits consent à ce que SWISS FILMS compare les données enregistrées avec les autres institutions du cinéma suisse et qu'elle est autorisée à les publier dans le Cinébulletin. Cet échange s'effectue toujours dans le respect des conditions de protection des données (adresses personnalisées) ainsi que dans celui des droits d'images. La comparaison concerne les données du film enregistrées, telles que le titre du film, les synopsis, les données relatives au format (image, son, durée, etc.), ainsi que les données relatives à l'exploitation du film (sorties en salles, sorties dans des festivals, numéro ISAN).

SWISS FILMS collabore avec la Cinémathèque Suisse. L'ensemble des données relatives au film ainsi que les documents y relatifs seront transmis, après une période de cinq ans, à la Cinémathèque Suisse pour y être archivés.

8. Quelles sont les indications d'adresse qui sont protégées/publiées ?

Sans autorisation expresse des détenteurs de droits, aucune donnée d'adresse privée (e-mail, numéro de téléphone, adresse privée) ne sera transmise à un tiers. Seule l'adresse professionnelle officielle du détenteur des droits mondiaux, des sociétés de production ainsi que du distributeur et des world sales seront publiés.

9. Qu'est-ce qu'un numéro ISAN et dans quel but est-il utilisé ?

Le numéro ISAN (International Standard Audiovisual Number) sert à l'identification des œuvres audiovisuelles. Chaque œuvre audiovisuelle enregistrée dans le système ISAN reçoit ainsi un numéro de référence formel, reconnu internationalement (certifié ISO). Grâce à l'ISAN, une œuvre peut facilement être identifiée dans monde entier, indépendamment des versions linguistiques, des adaptations régionales et des débuts de distribution. ISAN Switzerland se charge des enregistrements ISAN pour tous les films sélectionnés et leurs numéros sont publiés sur le site internet de SWISS FILMS. Vous obtiendrez de plus amples informations auprès d'ISAN : <https://isanswitzerland.ch/fr/page-daccueil>

10. Dois-je donner des indications quant au financement du film ?

La transmission d'information n'est pas obligatoire. SWISS FILMS utilise les données relatives au financement et au budget de façon strictement confidentielle et uniquement à des fins internes (dispositions des pays de production).

11. Dans quel but les copies de visionnement sont-elles utilisées? Quel format les copies de visionnement doivent-elles avoir ?

La copie de visionnement sera exclusivement utilisée à des fins de visionnement internes par SWISS FILMS. Celle-ci ne pourra pas être transmise à des tiers sans l'autorisation expresse du détenteur des droits. SWISS FILMS ne dispose d'aucun droit de projection. Nous avons besoin d'une copie de visionnement avec sous-titres anglais, de préférence en lien streaming, si le lien streaming n'est pas disponible, il est possible de nous envoyer un fichier vidéo au format MP4 sur un clé usb.